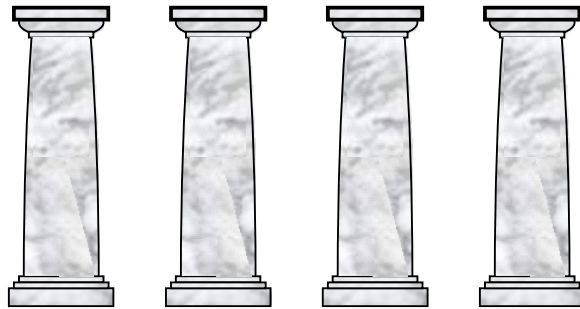


SCIENCES PO

F O R U M



Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg

Papier d'Orientation n°1

Par Yann Delesse (Vice-Président, Responsable des débats)

22/10/2007

Si l'immigration est aujourd'hui un domaine à part entière de l'historiographie française, il n'en n'a pas toujours été ainsi. Il a fallu que le Front national réactive les vieux discours nationalistes pour que les historiens en fassent un thème de recherche autonome. Il apparaît maintenant évident que ce thème nécessite un effort de recherche et de mémoire à lui tout seul, mais sa forte politisation a bien souvent fait de l'immigration un tabou.

Profitons donc de ce contexte pour parler avec liberté mais rigueur des aspects essentiels de l'immigration en France.

Dans un souci de concision ainsi que de clarté, quatre lignes force peuvent être dégagées. Il s'agira tout d'abord de s'intéresser aux représentations de l'immigration, puis de mettre en lumière les phases de rupture ainsi que de continuité qui ont caractérisé les différentes politiques de l'immigration en France depuis une trentaine d'années. Ensuite, nous étudierons le lien entre le processus d'intégration et l'immigration. Pour terminer, nous cernerons la notion d'identité française.

L'espace public du débat sur l'immigration n'est pas seulement une agora, le lieu de la prise de décisions publiques. Il s'agit aussi et surtout d'un espace symbolique où les acteurs confrontent et échangent leurs représentations à travers leurs discours et leurs productions esthétiques. Parfois transparaissent des raccourcis, des éléments de langage révélateurs d'un certain inconscient. Il est nécessaire de traiter le lien entre imaginaire et immigration. D'un côté, les migrants élaborent leurs identités à partir d'une utopie sur le futur pays d'accueil, de l'autre le débat politique laisse apparaître un fantasme sur les migrants. Pour les Français comme pour les immigrés, la colonisation et les difficiles décolonisations, en particulier celle d'Algérie, semblent avoir marqué la mémoire collective et se répercutent au fil des générations à travers le langage. Au cours des années 1980, la médiatisation de l'immigration l'a fait passer de la rubrique « fait divers » de la presse régionale à la rubrique « société » de la presse nationale. Banalisation des écritures, confusion générale, ces années sont synonyme d'une relative homogénéisation du comportement de la presse politique au profit des thèses de l'extrême droite. Cette visibilité de l'immigration dans la presse française a familiarisé les lecteurs ou les téléspectateurs avec des situations ou des populations qui auparavant étaient négligées des regards publics. Mais cette visibilité ne se confond pas avec une quelconque transparence. Les projecteurs de l'actualité, lorsqu'ils se sont dirigés sur l'immigration, ont en même temps figé des attitudes et des comportements, transformé en moments de représentation publique des scènes de la vie quotidienne. La vision des médias peut être interprété comme un symptôme, comme le révélateur de la construction en cours de nouveaux référents dans l'inconscient collectif. Ainsi les Français appréhendent-ils les immigrés en fonction de leur appartenance ethnique et de leur provenance. Les représentations fonctionnent donc selon une catégorisation simpliste, dans une vision stéréotypée. Ainsi les immigrés Kabyles ou Turques seront perçus comme Maghrébins, Chinois ou Vietnamiens comme Asiatiques, Italiens et Espagnols comme Européens blancs, Sénégalais et Rwandais comme des Noirs. Ce qui souvent repose sur des faits erronés. Concernant le sens, il semble s'être produit dans le temps un glissement de l'indigène d'hier à l'immigré d'aujourd'hui, cependant les modes de pensée sont restés identiques. On retrouve ainsi parfois entre les lignes le mythe du bon sauvage ou d'autres représentations héritées de la vision ancienne qu'on avait de l'indigène dans les colonies. Apparaissent aussi toutes les représentations de l'immigré fraudeur, paresseux, clandestin, voire terroriste.

Ces représentations ont été en partie le fondement de la plupart des politiques d'immigration depuis une quarantaine d'année, avec toutefois des styles différents et des définitions de l'immigration opposés. Bien qu'il existe des politiques d'immigration depuis l'Ancien régime, avec particulièrement l'invention du droit du sol, nous nous concentrerons particulièrement sur les politiques mises en œuvre depuis la Seconde Guerre mondiale. Juste après celle-ci, les pouvoirs publics favorisent les flux migratoires entrant de manière à soutenir le rétablissement de l'économie française. En 1945 sont créés par ordonnance l'Office national d'immigration et les cartes de séjour. La crise des années 1970 incite les autorités à réguler l'immigration de façon plus contraignante. Le président Giscard d'Estaing va plus loin encore, en limitant l'immigration au seul regroupement familial, en instaurant notamment une prime au retour. Une politique de retour des étrangers est ensuite mise en place, visant particulièrement les Algériens, dans le but affiché du trouver une solution au problème du chômage. Après l'échec de cette politique, le pouvoir de gauche amorce un changement radical, en procédant à une régularisation massive des individus immigrés en situation irrégulière, en assouplissant les conditions de séjour et en supprimant les dispositions de la prime d'aide au retour. Le gouvernement Fabius instaure en 1984 un titre de séjour dissocié du titre de travail. Le retour aux affaires de la droite en 1986 est synonyme d'une restriction de l'attribution de la carte de résident et d'un renvoi facilité des clandestins, dispositions adoucies par le gouvernement de gauche qui lui succède. La loi Debré reconduisant à un politique de fermeté est abrogée en 1997. Plus tard, le gouvernement Jospin procède à de nouvelles régularisations massives. La politique menée par le ministre de l'intérieur Sarkozy lors du deuxième mandat du président Chirac consiste en une plus grande fermeté à l'égard de l'immigration illégale, tout en manifestant une volonté de sélection qualitative des migrants entrant. A travers ces politiques, il faut noter l'évolution du statut de l'immigré, symbole lourd d'une représentation sociale concomitante. Il est également important de passer en revue les positions des partis politiques au sujet du thème de l'immigration et de l'intégration.

L'immigration et l'intégration sont des concepts qu'on lie abusivement. L'intégration est un processus lors duquel une personne étrangère à une communauté en devient membre. Il s'agit donc de l'intégration des personnes immigrées. D'ailleurs, peut-on encore parler d'intégration pour les générations d'enfants français, issus de l'immigration (2^e, 3^e, 4^e génération ?). L'intégration en soi peut être conçue comme un phénomène soit comme une action passive de la part de la société, un état de faits : comment les personnes sont-elles ou non intégrées à la société ? On peut également voir l'intégration en tant qu'une politique de la part des acteurs publics. Dans le constat, on distingue l'intégration économique de l'intégration culturelle. L'intégration culturelle implique une participation à la vie commune, un parler de la langue nationale. C'est une notion proche mais différente de celle d'assimilation, qui est le moulage de l'individu dans un modèle social unique. L'intégration économique implique des conditions de travail stables procurant un revenu décent. L'immigration quant à elle désigne le flux d'entrée d'individus étrangers venant séjourner et travailler. Du point de vue du migrant, les motifs peuvent être professionnels, scolaires, politiques, économiques, familiaux ou encore fiscaux. Du point de vue de l'Etat, il peut s'agir d'une recherche de main d'œuvre de manière qualitative (immigration choisie par exemple) ou quantitative (après-guerre) ou de faire face à un déficit de naissances. L'intégration serait donc l'étape scellant le processus d'immigration. L'intégration est favorisée par le travail, puissant facteur de cohésion sociale, par l'éducation à travers les normes qu'elle inculque et les formations qualifiantes qu'elle dispense, par les associations de migrants, les associations religieuses et enfin par l'engagement politique qui démontre une adhésion psychologique de l'individu à la sphère de la citoyenneté et des enjeux politiques nationaux. Mais l'intégration est un processus difficile qui pour un certain nombre d'individus est un échec relatif voire total, ce qui peut être source d'exclusion pour le groupe et

les générations futures. Une mauvaise intégration et/ou de mauvaises représentations sont le cocktail d'un phénomène de racisme ou de xénophobie, lié parfois à une amplification des faits par l'imaginaire collectif, reflété par l'exagération médiatique souvent constatée. Mais décrire ainsi l'immigration de manière introductive ne doit pas faire oublier la complexité du phénomène, qui engendre une quête d'identité pour le primo-arrivant, mais encore plus pour l'enfant qui, né en France, est constamment renvoyé à son altérité. Il nous faut étudier cette nouvelle interaction entre une personne et une société et certaines représentations, parfois amplifiées à des fins politiques. Tout cela peut se révéler être un frein à l'intégration des populations étrangères ou pire, de Français aux identités plurielles.

Cette question de l'identité est centrale. Les modèles d'intégration ou de non-intégration sont des facteurs d'identités, et non l'inverse. Et ces modèles sont construits par les groupes sociaux dominants. D'où l'importance d'une gestion raisonnée de l'immigration et de l'intégration, car à la charge exclusive du groupe social hôte de l'immigration et gestionnaire de l'intégration. Une identité ? Des identités ? Il y a certes une identité objective et prédominante, qui est sans cesse revitalisée par le mythe de la nation. Mais au sein de celle-ci, n'existe-t-il pas plusieurs identités ? Une personne issue de l'immigration n'a-t-elle pas en héritage une culture propre ? L'identité ne se réduit pas à la culture, mais elle y est intimement liée. Si la Révolution proclame des droits universels pour tout Homme, des droits qui effacent les différences entre individus, n'y a-t-il pas pourtant des socles humains fondamentalement différents ? Sans entrer dans la philosophie ou le concept de nation, on voit bien que la portée de la question d'identité est grande. Mais à l'échelle d'un pays, comment peut-on la cerner, c'est toute la question qui nous occupe. Il y a un paradoxe, dans un pays au discours universaliste, on note des pratiques différentialistes. Pourtant, ces phénomènes se recoupent, et il n'y a pas deux France. C'est toute la complexité de la notion d'identité. La loi de février 2005 sur les aspects positifs de la colonisation, sans entrer dans le débat, a fait surgir ce souci de comprendre la notion d'identité. Et l'on comprend les remous provoqués dans l'opinion publique. Peut-on être au sein de la collectivité et revendiquer en même temps sa différence identitaire et culturelle ? Est-ce une contradiction ? C'est la question que soulèvent l'immigration et l'intégration plus précisément. La législation ne peut répondre à cette question, ce n'est pas dans le droit que se trouve la solution. Dans tous les cas, par le prisme de la notion d'identité, nous pouvons aborder la question des conditions d'une intégration réussie pour des immigrés primo arrivants ; mais encore plus, comprendre la situation de générations d'enfants issus de l'immigration, censés être Français à part entière et considérés comme tels.